

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 8 h 00 : Remise des dossards et contrôle vétérinaire jusqu'à 9 h 30
- 9 h 00 : Départ CaniVTT (toutes les minutes) 6 km 2
- 9 h 45 : Briefing concurrents (sans le chien)
- 10 h 00 : Départ groupé du canicross 6 k 6
- 10 h 10 : Départ groupé de la canimarche 5 km 2
- 11 h 30 : Apéritif et Pause repas
- 13 h 20 : Départ groupé du Canicross Ados 2 km 9
- 13 h 45 : Départ groupé du Canicross Enfants 1 km
- 14 h 00 : Départ du Canibaby
- 14 h 15 : Canicross en relais (équipe de 3 sur 1 km)
- 14 h 30 : Animation
- 15 h 00 : Remise des prix

TARIFS et DISTANCE

Epreuve	Distance	Licencié FSLC-CNEAC	Non Licencié	Année Naissance
Canicross Adultes	6 km 6	10 €	12 €	Avant 1996
Canicross Juniors	6 km 6	8 €	10 €	1997 - 2000
Canicross Enfants 2	2 km 9	5 €	7 €	2001 - 2004
Canicross Enfants 1	1 km	5 €	7 €	2005 - 2008
CaniVTT Adultes	6 km 2	10 €	12 €	Avant 1996
CaniVTT Juniors	6 km 2	8 €	10 €	1997 - 2000
Canicross et CaniVTT		17 €	21 €	
Cani-Marche	5,2 km	6 €	7 €	
Cani-BABY	0,2 km		gratuit	2009 et après
Relais Canicross	3 x 1 km	10 €	10 €	Avant 2004

***Cocher la case correspondante
pour le relais remplir le bulletin spécifique***

REMARQUES

- Il est recommandé aux participants de s'inscrire à l'avance.
- Tarif Non Licencié pour toutes les inscriptions effectuées le jour de la course
- Réduction pour les adhérents de Canicross 83 (tarif : adulte 8 €, enfant 4 €)
- Pas de chronométrage pour la canimarche et caniBaby
- Tous les participants sont récompensés
- Possibilité de prêt de chien pour les enfants et baby

Les informations sur le canicross et cette manifestation sont sur le site :
<http://canicross83.fr>

Buvette et petite restauration sur place

BULLETIN D'ENGAGEMENT

7 ème CANICROSS en Provence Verte à Tourves du 1er mars 2015

LE CHIEN :

NOM : RACE (1) :
 SEXE: Male Femelle NÉ LE :
 N° TATOUAGE ou PUCE (*) :
 VACCINS (*) :
 (*) Présentation du carnet de santé obligatoire
 (1) Pour inscrire sur cette course un chien de la catégorie deux, vous devez fournir une copie de son pedigree officiel, avec le bulletin d'engagement (voir règlement FSLC).

LE CONCURRENT :

NOM : PRENOM :
 Date de naissance :/...../..... SEXE :
 ADRESSE:

 CODE POSTAL : VILLE :
 COURRIEL :@.....
 TÉL :

Numéro LICENCE F.S.L.C. : CLUB :

Pour les non licenciés FSLC. Joindre photocopie de la licence sportive ou du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition.
 Les concurrents **non licenciés à la FSLC** sont informés qu'en signant le bulletin d'engagement, ils souscrivent un Titre de Participation Journée (inclus dans le montant d'inscription) leur offrant les mêmes conditions d'assurance que les licenciés de la Fédération des Sports et Loisirs Canins pour l'épreuve à laquelle ils sont inscrits
 Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Autorisation parentale : Je soussigné autorise mon enfant (ci-dessus) à participer à l'épreuve de sa catégorie.

DATE : **SIGNATURE : (Des parents pour les mineurs)**

Inscription et règlements : chèque à libeller à l'ordre de **Canicross 83**

A envoyer à : Pierre Flavenot
 Les Farougères
 83170 Tourves

Renseignements : Téléphone : 04 94 78 77 07 ou 06 30 53 99 97
Courriel : Canicross83@orange.fr

Cadres Saisis
 Par l'organisation

N° DOSSARD

CATEGORIE

L'association Canicross83 vous invite en Provence Verte, à participer, avec votre chien, le dimanche 1er mars 2015, à la 7ème manifestation de Sports et Loisirs Canins à Tourves.

Venez en famille vous éclater, marcher, pédaler ou courir avec votre chien.

Cette manifestation est placée sous l'égide de la Fédération des Sports et Loisirs Canins, et compte pour l'attribution des points de la coupe de France des Chiens d'Or FSLC.

PARCOURS :

- Départ Domaine du château Lafoux à Tourves.
- Parcours sur de larges chemins le long de la forêt et des vignes du domaine.
- Distance adulte 6 km 6, dénivelé positif de 135 m.

REGLEMENTATION :

Le règlement appliqué est celui de la Fédération des Sports et Loisirs Canins
<http://www.fslc-canicross.net/>

Sans notre compagnon à quatre pattes, nous ne pouvons nous adonner à nos activités. Tout doit donc être mis en oeuvre pour le respecter.

CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Par la signature du présent formulaire, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous les supports, y compris promotionnels et/ou publicitaires. pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour des prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée..

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché (pas de collier étrangleur)
- le chien doit toujours courir devant le conducteur
- il est interdit de tirer ou de brutaliser le chien
- En caniVTT, gants et casque obligatoire
- Ne pas oublier de ramasser les oublis de nos toutous !
(à la demande, des sacs sont disponibles à l'accueil)
- Vous êtes dans un domaine privé qu'il convient de respecter

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés et non licenciés (licence journée) bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la F.S.L.C.. Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).

NOS PARTENAIRES



TOURVES
Château Lafoux
7ème CANICROSS en Provence Verte
dimanche 1er mars 2015
Courir, Pédaler, Marcher avec son chien
Renseignements : Tél. 06 30 53 99 97 courriel : canicross83@orange.fr